



---

## GUIDE 74

---

**Symboles graphiques — Lignes directrices techniques pour la prise en compte des besoins des consommateurs**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC Guide 74:2004](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c465d56-4b18-4ce6-91ef-591dc5c3b1af/iso-iec-guide-74-2004>

Première édition 2004

---

© ISO/CEI 2004

**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/IEC Guide 74:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c465d56-4b18-4ce6-91ef-591dc5c3b1af/iso-iec-guide-74-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c465d56-4b18-4ce6-91ef-591dc5c3b1af/iso-iec-guide-74-2004>

© ISO/CEI 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

Les projets de Guides adoptés par le comité ou le groupe responsable sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Guides requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le Guide ISO/CEI 74 a été élaboré conjointement par le comité de l'ISO pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) et le comité technique ISO/TC 145. *Symboles graphiques et pictogrammes.*

[ISO/IEC Guide 74:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c465d56-4b18-4ce6-91ef-591dc5c3b1af/iso-iec-guide-74-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c465d56-4b18-4ce6-91ef-591dc5c3b1af/iso-iec-guide-74-2004>

## Introduction

Des symboles graphiques mal étudiés et mal conçus peuvent dérouter le consommateur, de même que la prolifération de symboles graphiques ayant la même signification. Dans une époque de tourisme de masse, de mobilité professionnelle et de mondialisation des échanges, ces problèmes iront en s'amplifiant si les symboles graphiques ne sont pas conçus, évalués et normalisés conformément aux exigences établies dans les Normes internationales pertinentes.

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) ont publié des Normes internationales spécifiant les procédures à suivre pour élaborer et normaliser des symboles graphiques.

Il ne fait pas de doute que les symboles graphiques peuvent présenter des avantages importants dans le domaine de la communication, notamment pour les raisons suivantes:

- ils ont un impact visuel;
- ils peuvent donner une information sous une forme compacte;
- ils peuvent donner une information sous une forme visuelle, indépendamment de la langue, et
- ils peuvent orienter l'observateur vers un résultat souhaité ou vers une décision appropriée.

Toutefois, ces avantages ne se vérifient pas toujours dans la pratique, et l'objet du présent Guide est de s'assurer que les besoins des consommateurs sont correctement pris en compte lors de l'examen d'une éventuelle nouvelle exigence concernant un symbole graphique. Pour qu'un symbole soit efficace et bien compris, il est nécessaire qu'il soit utilisé fréquemment, et pour la même fonction. Cela permettra à l'utilisateur de se familiariser avec ce symbole. S'il s'agit de symboles graphiques utilisés sur des produits ou sur du matériel, cela évitera au consommateur d'avoir à consulter à maintes reprises la notice d'utilisation. Cependant, dans certains cas, seule l'adjonction d'un texte complémentaire permettra d'obtenir les meilleurs résultats.

Il est important pour les consommateurs que les symboles graphiques véhiculent leur message de manière claire et efficace. En particulier, il convient de pouvoir faire la différence entre les informations liées à des exigences de sécurité (y compris celles associées à une utilisation dangereuse ou à une mauvaise utilisation des produits et du matériel) et celles qui n'ont pas trait à la sécurité. Il est donc recommandé que lorsque les comités techniques envisagent l'élaboration de symboles graphiques destinés à communiquer des messages aux consommateurs, ils s'assurent que les groupes concernés soient impliqués dans le processus d'élaboration. Cette participation pourrait avoir lieu par voie de représentation des consommateurs au sein du comité ou par voie de recherches sur les usages en vigueur chez les consommateurs, voire les deux.

# Symboles graphiques — Lignes directrices techniques pour la prise en compte des besoins des consommateurs

**IMPORTANT** — Les couleurs représentées dans le fichier électronique du présent Guide ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression. Bien que les copies du présent Guide imprimées par l'ISO aient été produites pour correspondre (avec une tolérance acceptable jugée à l'œil nu) aux exigences de l'ISO 3864-1, l'intention n'est pas d'utiliser ces copies imprimées à des fins de comparaisons de couleurs. À la place, consulter l'ISO 3864-1 qui fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

## 1 Domaine d'application

Le présent Guide donne des modes opératoires d'élaboration des symboles graphiques

- pour l'information du public,
- pour utilisation avec les signaux de sécurité et les étiquettes de sécurité des produits, et
- pour utilisation sur le matériel et les produits.

De tels symboles graphiques peuvent être inclus dans la documentation remise au consommateur.

Le présent Guide ne traite pas des panneaux de signalisation routière ni des symboles graphiques utilisés dans la documentation technique.

Les règles de conception des symboles graphiques sont données dans des Normes internationales. Le présent Guide rassemble des informations sur les normes et documents de référence internationaux susceptibles d'aider les comités techniques et les concepteurs à se conformer aux bonnes pratiques lorsqu'ils étudient la nécessité de créer un nouveau symbole graphique.

**NOTE** Le présent Guide est applicable également au niveau régional et au niveau national. Par exemple, des conseils relatifs à l'élaboration des symboles graphiques destinés aux comités techniques du CEN figurent dans la partie relative aux *Lignes directrices pour les symboles graphiques (Guidance — Graphical symbols)* qui se trouve dans le CEN BOSS (*CEN Business Operations Support System*) disponible à l'adresse <http://www.cenorm.be/boss/>.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3864-1, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

ISO 17724, *Symboles graphiques — Vocabulaire*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 17724 s'appliquent.

### 4 Comités techniques internationaux pertinents

#### 4.1 Généralités

Les comités techniques internationaux responsables de la production de Normes internationales concernant l'élaboration, la normalisation et l'enregistrement des symboles graphiques relevant du présent Guide sont l'ISO/TC 145 et le CEI/SC 3C. Ces deux comités sont responsables de l'établissement des principes de préparation des symboles graphiques et de leur normalisation.

NOTE En outre, l'Union internationale des télécommunications (UIT-T) traite des symboles graphiques internationaux destinés aux usagers des services téléphoniques.

Il convient que les comités techniques qui élaborent des normes faisant référence à des symboles graphiques ou incluant des signaux qui contiennent des symboles graphiques, outre le fait d'appliquer les conseils du présent Guide, suivent les procédures qui se trouvent sur les sites Web des comités pertinents en accédant aux adresses énoncées ci-après.

#### 4.2 ISO/TC 145

L'ISO/TC 145 comprend les trois sous-comités suivants:

- SC 1, *Symboles pour l'information du public (pictogrammes)*,
- SC 2, *Identification de sécurité, signaux, formes, symboles et couleurs*,
- SC 3, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel*.

Le site Web de l'ISO/TC 145 peut être accédé à l'adresse <http://www.iso.org/tc145>. Ce site Web donne aussi les coordonnées du secrétariat du comité.

#### 4.3 CEI/SC 3C

Le sous-comité CEI/SC 3C traite des symboles graphiques utilisables sur le matériel électrotechnique. Le secrétariat peut être contacté à l'adresse suivante:

<http://www.iec.ch/cgi-bin/procgi.pl/www/iecwww.p?wwwlang=F&wwwprog=dirdet.p&&committee=SC&number=3C>

### 5 Considérations préliminaires

#### 5.1 Transmission du message prévu

Le message prévu peut comporter l'identification d'un objet (produit ou matériel), l'indication du statut d'un objet ou la réponse comportementale appropriée des usagers. Par conséquent, il convient que les concepteurs de symboles graphiques

- a) identifient la nature du danger ou du message à véhiculer et, en particulier, précisent s'il s'applique à l'utilisateur ou seulement au matériel, et
- b) décident des informations qu'il est nécessaire de fournir au public visé et de la manière de le faire (par exemple nécessité d'un symbole graphique pour l'information du public, pour utilisation comme signal de

sécurité et sur une étiquette de sécurité des produits, ou pour utilisation sur du matériel et sur des produits).

Dans le cas des symboles graphiques destinés à l'information du public et de ceux utilisables sur du matériel, l'aspect le plus important du message transmis au consommateur peut consister à identifier un objet ou à indiquer un état ou une opération.

Dans le cas des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité et sur les étiquettes de sécurité des produits, l'essentiel est de communiquer le message approprié dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes:

- interdiction;
- action obligatoire;
- avertissement;
- état de sécurité/direction d'évacuation/équipement de sécurité;
- emplacement d'équipement de lutte contre l'incendie.

## 5.2 Évaluation des risques

Dans un certain nombre de cas, la nature des problèmes de sécurité à traiter sera identifiée par une évaluation formelle des risques. Les modes opératoires de réalisation des évaluations de risques peuvent figurer dans des normes nationales ou dans des codes de bonnes pratiques, qui peuvent être spécifiés dans la législation nationale.

## 5.3 Public visé

Prendre en compte les besoins de communication particuliers du public visé (par exemple les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des besoins particuliers) et agir en conséquence. Cela peut faire intervenir l'utilisation de concepts familiers au public visé et la prise en compte, par exemple, de facultés de compréhension ou de facultés visuelles réduites.

NOTE Le Guide ISO/CEI 71 fournit des orientations quant aux besoins des personnes âgées et de celles ayant des incapacités.

Il arrivera souvent que des symboles graphiques particuliers seront conçus pour être utilisés dans des lieux qui sont à la fois lieu de travail et lieu public. Dans ces situations, la population comprendra à la fois des personnes qui sont censées avoir reçu une formation en matière d'hygiène et de sécurité et des personnes du public en général, sans formation. Il peut s'agir, par exemple, d'un bâtiment de bureaux qui accueille des visiteurs: le personnel aura bénéficié d'une formation relative à son lieu de travail, mais pas les visiteurs. Il est important de s'assurer que le second groupe de personnes est pris en compte dans la conception des symboles graphiques prévus pour ces lieux.

Identifier et prendre en compte les éventuelles interdictions d'origine culturelle ou ethnique et s'assurer qu'elles sont respectées. Prendre bien garde aux sensibilités culturelles lors de la conception de symboles graphiques destinés à un usage international.

S'assurer qu'un symbole graphique n'a pas d'autre signification que celle prévue et n'est pas ambiguë. À cet égard, il convient d'éviter l'emploi de lettres dans les symboles graphiques à moins qu'il ne soit certain que la signification d'un tel symbole graphique sera universellement comprise.

## 5.4 Recherche de symboles existants ayant la même signification

Vérifier s'il n'existe pas déjà dans une Norme internationale (voir le Tableau 1) un symbole graphique correspondant à l'usage prévu. S'il existe un symbole approprié, c'est celui-ci qui doit être utilisé. Dans un domaine donné, il convient qu'un symbole graphique établi soit utilisé pour ne véhiculer qu'un seul message.

## 6 Conception d'un nouveau symbole graphique

### 6.1 Procédures de base

S'il n'existe pas de symbole approprié, suivre les procédures de conception, de compréhension et de normalisation établies dans les Normes internationales pertinentes (voir le Tableau 2).

Si un symbole graphique est destiné à être utilisé dans un signal de sécurité ou sur une étiquette de sécurité d'un produit, il est essentiel que les couleurs de sécurité du signal ou de l'étiquette soient conformes à l'ISO 3864-1.

### 6.2 Contexte d'utilisation

#### 6.2.1 Pour les concepteurs de symboles graphiques

Il est important que ceux qui conçoivent des symboles graphiques et des signaux de sécurité comprennent le contexte d'utilisation pour orienter les décisions en matière de conception. En particulier, il convient d'identifier les activités du consommateur et les détails de l'environnement physique, ambiant et socioculturel dans le cadre des principes de la conception centrée sur l'opérateur humain (voir, par exemple, l'ISO 13407).

Les facteurs critiques liés au contexte d'utilisation peuvent inclure les éléments suivants:

- l'environnement dans lequel le symbole graphique ou la combinaison symbole graphique/signal de sécurité (éventuellement accompagnés de texte complémentaire) seront utilisés;
- la distance de vision;
- les conditions d'éclairage et de lumière ambiante (qui peuvent inclure les situations d'urgence);
- la relation avec d'autres symboles.

#### 6.2.2 Installation et utilisation des symboles graphiques et signaux de sécurité

Les facteurs liés au contexte d'utilisation doivent également être pris en compte lorsque les symboles graphiques et les signaux de sécurité sont appliqués ou installés dans la pratique. Les exemples ci-après ne relèvent pas du domaine d'application du présent Guide, mais sont inclus pour attirer l'attention sur le fait qu'un symbole graphique, même s'il est excellent, bien étudié et bien conçu, peut perdre son efficacité s'il est mal reproduit ou utilisé de manière inappropriée.

Par conséquent, pour optimiser l'efficacité d'un symbole graphique, il peut se révéler nécessaire (suivant le type de symbole graphique et l'application prévue) de prendre en compte les facteurs supplémentaires suivants:

- l'utilisation excessive et inappropriée des couleurs, qu'il convient d'éviter;
- la confusion possible entre les couleurs de l'arrière-plan et les couleurs de sécurité;
- le contraste entre le symbole graphique et son arrière-plan;
- les dimensions;

- les propriétés des matériaux et de la construction (par exemple la réflectivité et la durabilité);
- les effets de la technologie utilisée pour reproduire les symboles graphiques;
- l'emplacement (par exemple haut, bas) et des lignes de vision claires;
- l'éclairage (à la fois du signal et de son environnement);
- la nécessité d'ajouter du texte pour faciliter la compréhension;
- le niveau de brillant, qui peut affecter l'aptitude de certaines personnes à lire les signaux;
- les besoins des personnes souffrant de troubles de la vue, y compris le daltonisme.

## 7 Normes internationales pertinentes

### 7.1 Normes internationales en matière de symboles graphiques et de signaux de sécurité

Pour vérifier s'il existe déjà un symbole graphique pour l'usage prévu, il convient de se référer aux normes indiquées dans le Tableau 1.

**Tableau 1 — Normes internationales dressant la liste des symboles graphiques et des signaux de sécurité normalisés et enregistrés**

Type de symbole graphique/signal de sécurité	Norme internationale
Symboles destinés à l'information du public	ISO 7001
Signaux de sécurité	ISO 7010
Symboles graphiques utilisables sur le matériel	ISO 7000 CEI 60417

L'Annexe A donne des exemples de symboles graphiques et de signaux de sécurité normalisés et enregistrés.

### 7.2 Normes internationales relatives aux exigences et principes de conception des symboles graphiques

Pour la conception d'un nouveau symbole graphique, se référer aux normes indiquées dans le Tableau 2.

**Tableau 2 — Normes internationales indiquant les exigences et principes de conception des symboles graphiques**

Type de symbole graphique/signal de sécurité	Norme internationale
Symboles destinés à l'information du public	ISO/TR 7239
Signaux de sécurité	ISO 3864-1, ISO 3864-2, ISO 3864-3, ISO 17398
Symboles graphiques utilisables sur le matériel	CEI 80416-1, ISO 80416-2, CEI 80416-3, ISO 80416-4

NOTE D'autres normes dignes d'intérêt sont répertoriées dans la Bibliographie.